

**Compte rendu synthétique
Conseil des quartiers Coquelicot - Bleuets
Jeudi 6 novembre 2025**

Élus présents : M. MAZERE

Techniciens présents : M. MATHE, M. LOUINEAU, Mme CINTI

Retour sur les doléances du dernier conseil

Les poubelles de la Place de l'Église sont toujours pleines et très odorantes : Projet de colonnes enterrées sur le secteur en début d'année 2026 ou après les élections municipales. La police municipale sensibilise quotidiennement les habitants sur cette thématique.

Carrefour Jean Jaurès – Aristide Briand : peinture à refaire sur l'axe médian, les voitures coupent l'axe et peuvent provoquer un accident, la vitesse est réglementée à 50 km/h : Un projet d'amélioration de cet aménagement pourra être proposé en début d'année 2026 afin d'obtenir plus de clarté sur le carrefour.

Dysfonctionnement du lampadaire de la Rue de Pindray (impasse derrière les maisons) : Une étude sera menée courant 2026 pour la mise en place d'éclairage photovoltaïque et l'installation de plots lumineux au sol. Un rendez-vous sera programmé en 2026 avec le SDEG pour le changement de l'éclairage public.

Le dévidoir des eaux pluviales se déversent dans la Font Noire, et vont jusqu'au collège : Un rendez-vous sera fixé cet hiver directement sur place.

Rue de la Couronne, la plaque de la rue a disparu : la plaque a été commandée, l'installation sera programmée prochainement.

Au niveau du bois, dépôt de pneus et de palettes au niveau du chemin blanc : un passage régulier est effectué par les agents municipaux. Les habitants sont invités à contacter la mairie lorsqu'ils constatent de tels agissements.

N°1 rue du Blason, un figuier empiète sur le trottoir : le problème a été solutionné.

Aménagement Chemin d'Entreroche et Clémenceau (voirie commune avec la ville de Soyaux) : une rencontre a eu lieu avec la commune de Soyaux pour valider le marquage prévu et identifier les axes d'améliorations. La commune doit envoyer un courrier à la commune de Soyaux pour prévoir les travaux en 2026.

Temps de parole aux habitants

Taille de la haie le long du mur du Chemin d'Entreroche : une intervention sera programmée car il y a une partie commune à la collectivité. Au niveau du haricot, la commune demandera à la ville de Soyaux s'il est envisageable d'intervenir sur le stationnement qui pose problème.

Sens de circulation de la place dans l'Impasse Jean Jaurès : une rencontre sera programmée prochainement pour présenter le projet aux habitants lorsque le Directeur des Services Techniques aura finalisé le plan. Prévision des travaux en début d'année 2026.

Vitesse avenue Jean Jaurès + ralentisseur non au norme : la vitesse a été constatée par les services de la police municipale, mais ce n'est pas régulier sur cette avenue.

Taille des arbres dans le lotissement Bois Menu : intervention à programmer.

Un terrain situé rue de l'étang est très boisé, les habitants craignent des départs de feux en été : un courrier sera envoyé au propriétaire afin d'assurer l'entretien.

Au niveau du n°35 avenue de Montbron, des tuiles dépassent de la toiture avec risques de chutes sur la voie publique : un courrier sera adressé au propriétaire

Réfection du passage piéton Rue Jean Jaurès

Réunion rue de l'étang 20/11 à 17h30 : un nouvel aménagement sera présenté aux habitants

La vitesse en général sur la commune :

- Avenue de la République : quelques aménagements sont encore à prévoir en 2026, notamment devant l'espace George Brassens.
- Avenue de Montbron : grâce aux premiers aménagements, la vitesse a été diminuée sur le haut de l'avenue. Au niveau du bas, un nouvel aménagement sera proposé en 2026.

Projets Budget Participatif 2025

Projet Coquelicot :

Création d'un terrain de pétanque impasse Jean Jaurès
Travaux prévus au printemps 2026

Projet Ville :

Réaménagement du Parc François Mitterrand.

Phase 1 : hiver 2025 2026 - installation du nouveau mobilier

Phase 2 : février 2026 - réfection de la clôture.

La démolition de la Grange Chaslard est actuellement en cours. Une fois cette étape terminée, la mutation du site sera engagée. Les travaux d'aménagement du nouveau projet devraient être enclenchés au début de l'année 2026.

Aussi, afin de limiter les nuisances pour les riverains et les usagers, il a été décidé de déplacer les bacs à ordures situés à l'entrée du parc. Cette relocalisation vise à améliorer l'environnement immédiat de cette zone.

Autres points

Lutte contre le Protoxyde d'Azote

Des bonbonnes de gaz hilarant, sont malheureusement très souvent retrouvées sur la commune, suscitant une vive inquiétude en raison de ses impacts sur la santé à court et à long terme. La Police Municipale a notamment témoigné d'un cas de consommation grave. La gestion de ces déchets pose un problème logistique majeur, car les bonbonnes ne peuvent être jetées ni dans la poubelle jaune, ni dans la poubelle noire. Pour le moment, les Services Techniques les récupèrent et les stockent, mais il est impératif que les bonbonnes soient désamorçées au préalable. Il est donc conseillé aux administrés de ramener directement les bonbonnes aux Services Techniques.

Végétalisation et Fleurissement

Pour rappel, le projet de végétalisation des trottoirs est issu d'une proposition faite lors des projets participatifs. Le service fleurissement de la Ville, en collaboration avec les habitants, a procédé au semis des premières graines dans les rues identifiées.

Bois des Mérigots

Deux zones du Bois des Méricots ont été sécurisées par une coupe d'arbres nécessaire. Cette opération a été menée par une entreprise qui a utilisé des chevaux pour l'extraction du bois, une méthode permettant d'éviter le piétinement et la dégradation du sol. Afin de sensibiliser la population, des mini-ateliers et un projet pédagogique auprès des écoles ont été mis en place. Des ateliers d'animation autour de la replantation seront également organisés. Par conséquent, un stock de bois a été constitué et sera mis en vente le 8 novembre prochain (avec une sélection préalable du bois destiné à la vente).

Entretien de l'Étang Fleury

Les agents du service des Espaces Verts ont réalisé le curage de l'Étang Fleury ainsi que le nettoyage des abords. Ces travaux d'entretien annuel ont également inclus le curage du ruisseau, la sécurisation des arbres et la rénovation du chemin, en étroite collaboration avec le SYBRA.

Projet Place Blanche (Horizon 2026)

Le projet de la Place Blanche prévoit pour 2026 la création d'une pergola, l'installation d'un éclairage des allées en photovoltaïque, la plantation d'arbres, et l'aménagement du terrain de basket. Dans une démarche de valorisation locale, le bois du Bois des Méricots sera utilisé pour la création de nouveaux bancs. De plus, une haie sera créée en remplacement des barrières afin d'attirer de nouvelles espèces animales. Enfin, le projet inclut la création de stationnements et la mise en place de dispositifs pour casser la vitesse au carrefour. L'entreprise qui accompagne la commune sur ce projet a d'ailleurs reçu un prix national, saluant notamment le fait que les habitants aient co-construit le projet avec la municipalité.

Déploiement des Bornes Électriques

Le SDEG a proposé d'installer des bornes électriques sur la commune. Deux bornes sont déjà fonctionnelles à la résidence Domitys. Dorénavant, seize bornes de nouvelle génération vont être déployées, pour une mise en service prévue en début d'année 2026. Différents sites ont été identifiés pour ces installations futures, notamment le parking de l'espace Georges Brassens, Domitys, le stade de foot, la résidence des Écasseaux et la rue Calmette au niveau du SIVU.

Installation de Cendriers

Issu du budget participatif 2025, ce projet prévoit l'installation de cendriers gérés par une entreprise qui assurera le recyclage des mégots (pouvant être transformés en isolant ou en doudoune). Les cendriers seront installés avenue de la République devant les commerces identifiés comme zones à forte concentration de mégots, ainsi qu'aux abords des écoles, de Brassens, du tabac, du barber, du stade, de Victor Hugo et de la Mairie.

Nettoyage des Caniveaux

Une entreprise de réinsertion est venue en appui des agents communaux pour nettoyer les caniveaux. Cette entreprise sera sollicitée à nouveau pour délester les agents actuellement mobilisés sur d'autres missions ; le coût de cette intervention de quinze jours s'élève à 3 000 €.

Point sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) : un nouveau zonage est en cours de réalisation pour identifier les lieux à risques sur la commune. La préfecture n'a pas encore pris d'arrêté d'application concernant cette nouvelle obligation. Une campagne de communication sera réalisée auprès des habitants.